

N° D'ORDRE : 2020-15

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de Conseillers**En exercice : 29**Présents : 24**Pouvoirs : 04**Excusé : 00**Absents : 01**Qui ont pris part
à la délibération : 28**Date de convocation : 17 Janvier 2020*SEANCE DU 24 JANVIER 2020

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – Mme MONTAGNE Françoise – M. HOEHN Gérard – Mme ROURE Simone – M. MARIN Michel – Mme GIOVANNELI Marie-France – M. BLANC Romain – Mme DEFAUX Catherine (arrivée à 18h48, participe à partir du point n°6) – M. LHOMME Bernard – M. BOUVIER Rémy – M. VENTRE Jean-Claude – Mme DEMIERRE Colette – Mme ROUSSEAU Brigitte – M. TOULOUSE Christian – Mme ESPOSITO Annie – M. CHAMBELLAND Michel – Mme BALS Fabienne (arrivée à 18h56, participe à partir du point n°12) – Mme LABROUSSE Sylvie – Mme ARGENTO Katia – M. COIFFIER Bruno – M. PAPINIO Raoul – Mme LEVY Séveryn – M. LANFANT Max.

Pouvoirs : Mme PICHARD Laure à M. le Maire – Mme. MATHIVET Séverine à M. BALLESTER – M. GRAZIANI Frédéric à Mme. MONTAGNE Françoise – M. KHULMANN Jean à M. HOEHN Gérard.

Excusé :Absent : M. CORNU François.

**15-INFORMATION DE L'ATTRIBUTION DE MAPA DANS LE CADRE DE LE
DELEGATION CONSENTIE AU MAIRE POUR LES MAPA D'UN MONTANT
INFERIEUR A 20 000 € H.T**

Dans le cadre de la délégation consentie au Maire pour les MAPA dont le montant est inférieur à 20 000 € H.T, Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'attribution des consultations suivantes :

| Objet de la consultation | Montant H.T / an | Attributaire | Adresse | Durée du Marché | Montant total du marché H.T | Date de signature |
|--|------------------|-----------------------------------|---|-----------------|-----------------------------|-------------------|
| Maintenance des aires de jeu de la commune | 1 000 € | SARL CERES CONTROLE SUD EST | 34, Rue de l'érier – CS 40010 – 73291 LA MOTTE SERVOLEX CEDEX | 4 ans | 4 000.00 € | 17/12/2019 |
| Contrat de maintenance – gestion des stocks de la cuisine centrale « Pivoine » | 692.10 € | SISTEC | LES ERABLES - 102 RUE DU LAC – 31670 LABEGE | 4 ans | 2 768.40 € | 05/12/2019 |

| | | | | | | |
|---|----------|--------------------|---|-------|------------|------------|
| Location de la machine à affranchir | 870.00 € | PITNEY BOWES SECAP | Immeuble Le Triangle – 9, Rue Lafargue – 93 217 SAINT DENIS LA PLAINE | 4 ans | 3 480.00 € | 02/01/2020 |
| Contrat de maintenance du logiciel des élections politiques | 327.00 € | LOGITUD SOLUTIONS | ZAC DU PARC DES COLLINES - 53 RUE VICTOR SCHOELCHER 68200 MULHOUSE | 3 ans | 981.00 € | 31/12/2019 |
| Contrat de maintenance du logiciel d'état civil « Avenir » | 490.00 € | LOGITUD SOLUTIONS | ZAC DU PARC DES COLLINES - 53 RUE VICTOR SCHOELCHER 68200 MULHOUSE | 3 ans | 1470.00 € | 31/12/2019 |

Après avoir apporté toutes précisions utiles, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de prendre acte que l'obligation d'information relative à l'attribution de marchés inférieurs à 20 000 € H.T dans le cadre de la délégation consentie par le conseil municipal à Monsieur le Maire a bien été effectuée aux membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal délibérant,

- OUI l'exposé de M. le Maire ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

PREND ACTE

- Que l'obligation d'information relative à l'attribution de marchés inférieurs à 20 000 € H.T, dans le cadre de la délégation consentie par le conseil municipal à Monsieur le Maire, a bien été effectuée aux membres du conseil municipal.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 27 Janvier 2020, pour extrait conforme.

Signé : Le Maire

Gilles VINCENT